



LAUW-TROTTERS

LAUW

FRANCE – Département 68

39^{ème} Marche Populaire
Internationale de montagne



9 & 10
AOÛT 2025



Parcours de 5 et 12 km

Membre de la FFSP n°F0674

Visa FFSP 2025 68 46 J

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france



Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : SALLE POLYVALENTE 1 rue du Château
68290 LAUW

Horaires : Départ de 07h00 à 14h00 pour les 2 jours
Arrivée limitée à 18 heures

Parcours : 2 parcours : 5 et 12 km sans difficultés particulières
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3 € ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (parents et enfants gratuits jusqu'à 16 ans) Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Préinscriptions : **Avant le 31 juillet 2025 pour les groupes. Sur place pour les individuels**
BATTMANN Michel
38, rue de Mortzwiller
68290 LAUW
Téléphone : 03.89.82.44.12
Email : jean-pierrekleinhoffer@orange.fr

Récompenses : Challenge de l'amitié au groupe le plus important (conservé après 3 années non consécutives)
Coupes aux groupes de plus de 20 participants
Coupes au doyen et à la doyenne des marcheurs

Assurance : La **FFSP** est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
Les **LAUW TROTTERS** sont assurés en responsabilité civile contre tiers et déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de maladie.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Une boisson et une petite collation gratuite à chaque contrôle
Possibilité de restauration au contrôle 2 et à l'arrivée.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

Secourisme : **Premiers secours :** Mis en place par l'association dès le départ.

Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal

Situation : *Lauw est un charmant village de 1000 habitants situé dans la vallée de la Doller, au pied du Ballon d'Alsace, à 3 km de Masevaux, 15 km de Thann, 20 km de Belfort et 30 km de Mulhouse*